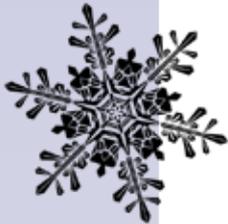


# Rouhling

n° 127

Mars  
2017

## Informations



[www.rouhling.net](http://www.rouhling.net)



--- Photos sélectionnées à l'occasion du concours "Rouhling sous la neige" ---

# Carrelages WINDSTEIN

SOLS PLASTIQUES - MOQUETTES  
CHAPE - MARBRE

48, rue Teyssier  
57230 BITCHE

Tél. 03 87 96 01 48  
e-mail : carrelages.windstein@tubeo.fr



**Alfred CASAGRANDE**  
**06 48 88 46 23**  
delmat.est@orange.fr

Diebling  
**101 rue Principale 57980 Diebling**  
tél: 03 87 09 65 44 / Fax: 03 87 09 32 78  
delmat.est@orange.fr

[www.delmat-materiaux.fr](http://www.delmat-materiaux.fr)

Négoce en matériaux du Bâtiment

# Taxi Stéphane 06.75.20.17.66



**TONI Stéphane**  
9, rue des Marguerites  
57200 BLIES-EBERSING

**Commune de rattachement  
Rouhling**

**Transport de malades en position assise  
Tous types de transports**

Toutes distances  
7 jours / 7

Déplacements privés et professionnels / Navette aéroports et gares  
Transports de colis urgents / Transport de malades en position assise  
(consultations, hospitalisation, cures...)

**Tél 06 75 20 17 66 / 03 87 06 19 80**  
**E-mail : taxistephane57@orange.fr**

# Sommaire

- p. 2 **Etat civil**
- p. 3 **Maison de retraite**
- p. 4 **Page financière**
- p. 5 **Travaux**
- p. 9 **Solidarité**
- p. 10 **Histoire**
- p. 11 **Nouvelles de Boutiers**
- p. 12 **Casc**
- p. 13 **Nouvelles de la bibliothèque**
- p. 14 **Périscolaire et animations**
- p. 17 **Echos des écoles**
- p. 18 **De tout un peu**
- p. 20 **Environnement**
- p. 21 **Faits marquants**
- p. 22 **Voeux du maire**
- p. 24 **Vie associative**

*L'année a débuté par la création d'une nouvelle intercommunalité (voir page 12) qui garde le nom de l'ancienne (CASC) mais rassemble près de 67000 habitants.*

Plus importante en nombre de communes, elle deviendra désormais de plus en plus indispensable du fait de nouvelles compétences à venir :  
- l'assainissement des eaux usées sera entièrement (réseau + station) sous sa coupe en 2018.

- l'adduction d'eau potable passera à l'intercommunalité en 2020.  
Entretemps, le plan local d'urbanisme (PLU) risque également d'être géré par la CASC. Les communes peuvent s'y opposer et retarder l'échéance, mais déjà, l'Etat lui a confié l'instruction des permis de construire.

Cela dit, nous avons bien fait de nous regrouper au sein de cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI). En allant sur le site internet : aggro-sarreguemines.fr vous pourrez mesurer l'importance des services exercés en commun : les zones d'activité (artisanales et industrielles), le transport par bus, la collecte et le traitement des déchets, la piscine, la médiathèque, l'office de tourisme, l'enseignement supérieur, l'équilibre social de l'habitat, l'accueil des gens du voyage et bien d'autres compétences encore.

Grâce à la bonne santé financière de la CASC, les communes profitent aussi de soutien à l'investissement (fonds de concours) et au fonctionnement (dotation de solidarité). La bibliothèque municipale bénéficie aussi d'une dotation de 2 € par habitant pour acheter des livres.

Actuellement l'assemblée travaille dans un bon état d'esprit avec la volonté d'être un soutien aux communes et un prestataire efficace pour la population. C'est vrai que pour cela elle perçoit une fiscalité qui nous pèse : la taxe d'habitation, la taxe sur les ordures ménagères. Mais ce sont surtout les entreprises qui, par diverses contributions, financent notre intercommunalité.

Se basant sur cette fiscalité, certains élus nationaux souhaitent que les assemblées des EPCI soient élues directement par un scrutin de listes politiques. Il faut absolument éviter cela car alors, ce sera la fin de la représentation de toutes les communes au sein de leur intercommunalité. Avec ce type de scrutin, certains villages n'auraient plus d'élus dans l'assemblée. Il est à craindre aussi que les débats ne prennent une tournure plus politique qu'une discussion de fond des projets. Interrogeons les candidats à l'élection présidentielle à ce sujet.

J'aurai l'occasion, dans notre prochain bulletin, de vous présenter les actions de la CASC sur le territoire de la commune en 2017.

Que cette année 2017 corresponde à vos attentes quelles qu'elles soient. Dans un pays, je l'espère apaisé, après la période électorale compliquée que nous allons vivre.



## Présidentielles

1er tour : le **23 avril** 2017

2ème tour : le **7 mai** 2017

## Législatives

1er tour : le **11 juin** 2017

2ème tour : le **18 juin** 2017

**Jean KARMANN**

*Maire de Rouhling*

*Vice-président de la Communauté*

*d'Agglomération Sarreguemines Confluences*

## Naissances

Bienvenue et meilleurs vœux de prospérité à :

- **Alison**, deuxième enfant de Jérémie PETRY et d'Amandine GENTET, née à Sarreguemines le 4 octobre.
- **Karlotta**, deuxième enfant de Ferdinand HASS et de Daniella née BUBEL, née à Saarbrücken le 21 décembre.
- **Théo**, premier enfant de Yannick SCHMITT et de Camille SCHWARTZ, né à Sarreguemines le 8 février.

## Garde d'enfant

La liste des assistants maternels agréés domiciliés à Rouhling est disponible en mairie.

Pour connaître leurs disponibilités, les parents intéressés par une garde d'enfant sont invités à contacter le service de PMI :

Maison du Département  
51, rue du Bac à Sarreguemines  
Tél. 03 87 35 03 40

## Décès

*Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs.*

- Elisabeth TONI née SCHMITT, est décédée en son domicile 4, rue de Sarreguemines le 27 septembre à l'âge de 90 ans.
- Jean KERN, est décédé en son domicile 6, impasse Théodore Gouvy, le 3 octobre à l'âge de 88 ans.
- Adolphe BORDE, est décédé en son domicile 2, avenue Pasteur le 8 octobre à l'âge de 85 ans.
- Catherine ASSION née KESSLER, est décédée à la maison de retraite "Les Alisiers", le 8 octobre à l'âge de 94 ans.
- Micheline DEISS née CASPAR, est décédée à Sarreguemines le 23 octobre à l'âge de 88 ans.
- Caroline COURET née THOMAS, est décédée à la maison de retraite "Les Alisiers", le 5 novembre à l'âge de 90 ans.
- Florence WARY née ENGEL, est décédée à Paris le 27 novembre à l'âge de 52 ans.
- Trinité BAGRE née FERNANDEZ, est décédée à la maison de retraite "Les Alisiers", le 8 janvier à l'âge de 96 ans.
- Ali HAOUAM, est décédé à Sarreguemines le 21 janvier à l'âge de 68 ans.

## Anniversaires

*Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :*

### Mesdames :

- Denise BORDE née MALEPPI 85 ans le 27 septembre
- Céline MALLICK née TONI 82 ans le 27 septembre
- Léonie SCHWARTZ née MULLER 81 ans le 29 septembre
- Germaine SPOHR née TONI 85 ans le 18 octobre
- Antoinette JUNG née SCHWARTZ 80 ans le 8 novembre
- Joséphine ROHR 93 ans le 26 novembre
- Hedwige FERSING née EBERHART 86 ans le 2 décembre
- Marie DOHM née ROTAR 91 ans le 9 décembre
- Odile MALLICK née EBERHART 80 ans le 14 décembre
- Anne STEUER née THIL 86 ans le 23 décembre
- Véronique DORE née PETERMANN 83 ans le 2 janvier
- Denise HERRADA née LINDEMANN 81 ans le 2 janvier
- Anne PFEFFER née SCHINDLER 96 ans le 6 janvier
- Kheloudja DJENAOUI née SAHEB 88 ans le 21 janvier
- Irène BARKE née MENDROCK 86 ans le 31 janvier
- Suzanne WAGNER née BLAISUS 94 ans le 31 janvier,
- Marie EBERHART née HEIN 87 ans le 12 février,
- Agnès NACKAS née HEIN 82 ans le 12 février,
- Yvonne SCHNEIDER née KOENIG 91 ans le 14 février,
- Gerda WEHNERT née WEBER 93 ans le 20 février,

### Messieurs :

- François MEIERS 81 ans le 24 septembre
- Roger KRONENBERGER 83 ans le 25 septembre
- Heinz HANSEN 82 ans le 30 septembre
- Jean FUSTINONI 87 ans le 7 octobre
- Jacques LARDY 83 ans le 12 octobre
- Bertrand HEIDELBERGER 82 ans le 21 octobre
- Antoine SPOHR 94 ans le 24 octobre
- Marcel SCHWARTZ 86 ans le 27 octobre
- Paul EBERHART 88 ans le 15 novembre
- Lucien HERRADA 82 ans le 15 novembre
- Nicolas JUNG 86 ans le 21 novembre
- Bernard GLADEL 80 ans le 24 novembre
- Adolphe WEBER 85 ans le 9 décembre
- Emile DORE 83 ans le 14 décembre
- Edmond SCHWARTZ 83 ans le 17 décembre
- Etienne JUNG 80 ans le 26 décembre
- Victor SPOHR 89 ans le 5 janvier
- Hubert PHILIPPE 86 ans le 15 janvier
- Roger KOCH 82 ans le 22 janvier
- Armand SCHWARTZ 81 ans le 24 janvier,
- Manuel BARBERO 84 ans le 29 janvier,
- Alphonse JUNG 86 ans le 2 février,
- Albert GLADEL 87 ans le 15 février,
- Jules PLANINSIC 92 ans le 15 février,
- Angelo CONTRINO 87 ans le 16 février,
- Antoine JUNG 83 ans le 17 février,
- Roger TOUSCH 83 ans le 17 février,



## Adolphe BORDÉ nous a quittés

Né le 20 septembre 1931 à Grosbliederstroff, il avait fêté son 85ème anniversaire le 20 septembre dernier avec toute sa famille.

Avec son épouse Marie, il avait deux enfants, et avait la joie de compter 4 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants.

Quatre générations de footballeurs dont Christian, entraîneur actuel de l'US Rouhling, et tennisman étaient rassemblés autour de lui pour cet événement.

Adolphe nous a quittés le 8 octobre 2016. Nos condoléances.

## maison de retraite

**Comme à chaque fin d'année, L'Ehpad "Les Alisiers" du groupe SOS Seniors organise plusieurs événements pour donner aux résidents et à leurs familles l'occasion de partager des temps chaleureux et conviviaux en cette période.**

Ainsi l'Ehpad a organisé, le 2 décembre 2016, le marché de Noël où les résidents et les bénévoles ont présenté les bricolages confectionnés (calendrier et couronne de l'aveugle ...) tout au long de l'année.

Le 9 décembre 2016, l'EHPAD a permis aux familles de partager un repas de Noël avec leurs parents dans une ambiance de convivialité et de partage.

La directrice et les équipes de l'établissement ont été ravies de la grande participation des familles et des bénévoles à cet événement. Les résidents ont eu, comme chaque année, la visite du saint Nicolas, qui leur a offert des chocolats et partagé avec eux des moments de nostalgie.

Lors de sa visite le Père Noël a apporté pleins de sourires et de cadeaux aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux salariés de l'établissement et à leurs enfants.



Atelier cuisine : les familles préparent les biscuits de Noël avec nos aînés.



Atelier musicothérapie.



C'est ainsi que l'EHPAD "les Alisiers" termine une belle année et entame une nouvelle espérée plus belle et plus joyeuse autour de la galette des rois.

# Les subventions d'équipement et les fonds de concours

*Pour réaliser ses projets dans quelque domaine que ce soit, le bâtiment, la voirie ou autres équipements du cadre de vie, la commune dispose d'un budget d'investissement. Parmi les recettes qui alimentent ce budget, figurent notamment les fonds propres constitués de l'autofinancement et les emprunts ainsi que le fonds de compensation de la TVA. Cependant, pour une commune comme Rouhling, des investissements importants ne sont pas envisageables sans l'aide de subventions ou fonds de concours.*

### De qui proviennent ces subventions ?

La commune peut percevoir des subventions en investissement provenant de l'ETAT, de la REGION, du DEPARTEMENT ainsi que des fonds de concours versés par la COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION DE SARREGUEMINES CONFLUENCES.

Dans des domaines particuliers, certaines subventions peuvent être gérées pour le compte de l'ETAT par des organismes spécifiques tels que l'ADEME pour l'environnement et les énergies, les Agences de l'Eau pour les réseaux d'eau et d'assainissement, l'ANAH pour l'amélioration de l'habitat etc...



### Comment sont attribuées les subventions ?

Le versement des subventions est encadré par un décret du 16 décembre 1999 ainsi que par des règlements propres à chaque subvention et qui définissent les critères d'éligibilité ainsi que les modalités de versements.

Selon la nature et l'organisme de versement, les subventions peuvent concerner différentes phases d'un projet, telles que les études, les acquisitions immobilières, les travaux de construction ou d'aménagement, les grosses réparations ou l'équipement en matériel. Une règle cependant : le montant des aides publiques ne peut excéder 80% du montant prévisionnel hors taxes de la dépense subventionnable, en d'autres termes le maître d'ouvrage doit assurer une participation minimale de 20%.



### De quelles subventions bénéficie actuellement la commune de ROUHLING ?

Parmi les projets subventionnés, en cours ou à venir que pilotent actuellement la commune on citera :

**1) La requalification de l'avenue de la Paix** : dernière tranche pour un montant de 605 000€ HT soit 726 000€ TTC avec les aides de :

- L'AMITER à hauteur de 120 000€ soit 19,83% du HT - subvention d'aide à l'investissement du Conseil Départemental de la Moselle
- 11 000€ d'aide pour l'amélioration de la sécurité routière versés au titre des produits des **amendes de police**, par le Conseil Départemental pour le compte de l'ETAT
- Du fonds de concours à l'investissement de la CASC pour 129 250€.
- Du fonds de concours de la CASC au titre de sobriété éclairage public pour un montant de 4 329,50€.
- Une participation d'ORANGE sur les travaux de réseau pour un montant de 3 960,50€.
- 25 000€ : participation de la CASC et d'ERDF pour l'effacement du réseau électrique basse tension (220 Volts).
- 4 000€ : participation de la CASC au titre de l'accessibilité.

**2) Maison des arts et traditions** : réalisation d'un jardin à l'ancienne et réhabilitation d'un auvent, pour un montant de 92 460,64€ TTC hors honoraires soit 77 050,53€ HT (100 400€ TTC honoraires compris) :

- Du programme européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie rurale), à hauteur de 50 000€ espérés et destinés à aider des projets pilotes à destination des zones rurales. Il est porté par le GAL (Groupe d'Actions Locales) du Syndicat Mixte de Sarreguemines Bitche.
- La DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) versée par l'ETAT à hauteur de 15 010,11€ HT soit 20% de 75 050,53€ HT.



- Travaux d'accessibilité s'élevant à 2 452,95€ avec aide de la CASC au titre du Fonds de concours pour l'accessibilité soit 1 022€ ou 50% du HT.

**3) Mairie : isolation et ravalement de façades - production d'électricité photovoltaïque** pour un montant de 115 170€ HT soit 138 204€ TTC subventionnés par :  
Le FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) versé par l'ETAT à hauteur de 40 % du montant HT soit 46 068€.  
L'AMITER versé par le Conseil Départemental mais dont le montant n'a pas encore été notifié.



La Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluence aide depuis quelques années déjà les communes par l'octroi de fonds de concours dans différents domaines :  
- Le fonds d'aide pour les travaux de mise en accessibilité (2014-2016). / - Le fonds d'aide à sobriété de l'éclairage public (2014-2016). / - Le fonds d'aide à l'effacement du réseau aérien électrique basse tension.  
A venir, le contrat de ruralité, proposé par l'Etat et piloté par la CASC. Un projet communal a été déposé pour 2018 portant sur l'isolation et actions d'économie d'énergie sur l'école élémentaire sur la base d'un coût de 354 000€.

## les travaux

### Nouvelle chaudière à l'église

Décidé en conseil municipal le 14 septembre, le remplacement de la chaudière était urgent. Un récent contrôle montrait que l'ancienne, qui avait plus de 35 ans d'existence, n'était plus fiable, ni même étanche. L'église a été privée de chauffage pendant un peu plus de 2 mois, mais au final pour la messe du 17 décembre le chauffage fonctionnait. Le coût de **41 095€ TTC** a été atténué par une subvention du Conseil Départemental de **10 000€**.



### Travaux au body-gym

Le body-gym est une des activités proposées par l'ACS. Elle est exercée dans les locaux aménagés sous le restaurant Le Cocon.

Des travaux de restauration de l'espace vestiaire-douche ont coûté **4 015€ HT**. Notons une importante participation de l'ACS de **3 015€**.

## Lotissement

### Lotissement

*Les travaux de viabilisation vont enfin démarrer après l'étape incontournable des fouilles archéologiques préventives qui s'imposent quand l'aménagement dépasse une superficie de 1 hectare.*

Auparavant il fallait débarrasser l'espace concerné de toute végétation qui pourrait gêner la prospection. Un débroussaillage impressionnant a été réalisé en deux jours par l'entreprise COLAS. Aucune souche d'arbre ne devait être arrachée. Le broyat obtenu est laissé sur place. L'archéologue de l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) allait-elle trouver des traces de l'ancien hameau de HALLING qui selon les historiens locaux se trouvait plus vers Sarreguemines : zone artisanale et au-delà ?

Après une journée de recherche (16 janvier) à l'aide d'une pelleteuse, rien n'a été repéré et les trous ont été refermés. Le Préfet de la Région Grand Est, après réception du rapport de l'INRAP, informe la commune, le 9 février, qu'aucun vestige archéologique n'a été observé et qu'aucune contrainte ne s'oppose au démarrage des travaux.



**La vente des parcelles se poursuit.** Sur 14 terrains à bâtir qui seront viabilisés, 10 ont fait l'objet d'un accord du conseil municipal. Deux candidatures seront examinées à l'occasion de la prochaine séance. Rappelons le prix de l'are : 7 860€ TTC, hors frais de notaire. Le taux de la taxe d'aménagement est de 2,5 %.

### Eaux pluviales

Les eaux de pluies venant des toitures et des surfaces imperméables : parking, trottoirs, routes sont collectées dans un tuyau à part. Ce tuyau est raccordé au réseau existant qui mènera cette eau "claire" dans le milieu naturel. C'est-à-dire le ruisseau qui est visible après l'arborétum.

Le lotissement avec ses 14 parcelles génère des eaux de pluie qui ne s'infiltrent plus. Il faut donc informer les services de la "police de l'eau" de la façon dont cette eau rejoindra le milieu naturel. La commune en tant que "lotisseur" doit réaliser un "porté à connaissance" qu'elle transmettra aux services de l'Etat. Coût : 3 700€ HT.

### Enquête publique

Une zone AU (voir article p. 21) avait été retenue pour l'aménagement d'un lotissement de 10 parcelles à bâtir.

La commune n'a pu aller au bout de ce projet car elle n'est pas arrivée à acquérir la totalité de la surface concernée.

Le maire a demandé au Préfet de la Moselle de déclarer le projet d'aménagement d'utilité publique. Dans ce cadre, le tribunal administratif de Strasbourg a diligenté une enquête publique. Le commissaire enquêteur a reçu les personnes qui souhaitaient s'exprimer entre le 24 janvier et le 9 février.

### Eaux usées

Les habitations du lotissement produiront des eaux "usées" provenant des cuisines, des toilettes, des lave-linges, etc...

Ces eaux sont collectées dans un tuyau réservé à cet effet qui sera relié au collecteur qui reçoit toutes les eaux usées de la résidence Pasteur. Tout cela ira ensuite à la station d'épuration. La CASC qui gère la station d'épuration devra prouver aux services de l'Etat que cet équipement est capable de traiter cet apport supplémentaire. Ce qui est le cas car elle est dimensionnée pour une population de 2500 habitants.



1, place du Marché  
57520 Rouhling  
Tél: 03 87 28 10 86  
restaurant.lecocon@laposte.net



### Séance du

**19 octobre 2016**

- **Statuts de la communauté d'agglomération** : la nouvelle intercommunalité issue de la fusion de la CASC et de la CCAL (voir page 12) veut se donner des compétences nouvelles, déterminer sa composition, son organisation, ses ressources budgétaires, sa solidarité financière avec les communes membres. Le conseil municipal a émis un avis favorable.

- **Lotissement** : attribution de 7 lots. Les candidats sont tous habitants ou originaires de Rouhling. La surface vendue est de 34,28 ares soit environ 4,9 ares par terrain à bâtir. ENEDIS (nouveau nom de ERDF) réalisera le raccordement du lotissement au réseau électrique en partant du transformateur de la rue de Sarreguemines. La participation de la commune (budget annexe du lotissement) est de 19 633,88 €.

- **Groupement de commande** : la consommation électrique représentant un coût important du budget de la commune, il est décidé de s'associer à la communauté d'agglomération et à d'autres communes pour faire une commande groupée afin de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité.

- **Régime indemnitaire du personnel communal** : les primes dont bénéficient les agents communaux sont diverses selon le type d'emploi occupé. La loi a fixé un régime indemnitaire commun à tous les personnels, fonctionnaires des collectivités, quelle que soit leur activité au sein de la commune. Le montant versé dépend de la fonction exercée, de l'expertise démontrée et de la manière de servir. Ces primes sont maintenant au nombre de deux, versées mensuellement. L'enveloppe financière maximale ne peut dépasser annuellement la somme de 35 000 €.

- **Maison lorraine** : un aménagement à l'arrière de la maison des Arts et Traditions ayant été décidé, une consultation a été organisée afin de déterminer les maîtres

d'œuvre. Ont été retenus : l'architecte Pascal STIEBERT de Sarreguemines pour les travaux de bâtiment et le paysagiste Jean Marc POLO de Stiring-Wendel pour le jardin des plantes anciennes.

### Séance du

**23 novembre 2016**

- **Lotissement** : attribution de 3 lots. Les parcelles ont des surfaces de 4,62 ares, 4,75 ares et 5,71 ares. Les acheteurs prévoient sur 2 terrains de construire des habitations destinées à la location.

- **Assurance** : un mât d'éclairage public avait été mis hors d'état après avoir été heurté par une voiture. Sa réfection, d'un coût de 3 576 euros a été entièrement remboursée par l'assurance de la partie adverse.

- **Captage d'eau** : les eaux de pluies ruissellent jusqu'à une grille d'égout ou s'infiltrent dans le sol pour ressurgir parfois sous forme de sources.

Ces eaux sont captées dans des canalisations qui les mènent au ruisseau.

Il a été nécessaire de procéder dans ces tuyaux à une inspection par caméra afin de retrouver leur tracé et leur longueur.

Dans le chemin du Allmensweg cette inspection télévisée a été réalisée par la société SORELIFE pour 495 €. Il a résulté des travaux de pose de regard et de canalisations par l'entreprise KLEIN pour un coût de 1 450 €.

- **Contrat de ruralité** : l'Etat a fait un appel à manifestation d'intérêt pour présenter des projets qui pourraient être subventionnés au titre du soutien à la ruralité. Le conseil municipal a proposé que soient envisagés des travaux d'isolation du bâtiment de l'école élémentaire.

### Séance du

**21 décembre 2016**

- **Modification du PLU** : le conseil municipal tient compte des résultats de l'enquête publique et approuve le dossier qui lui est présenté (voir

page 21).

- **Enquête publique** : le Préfet de la Moselle a décidé d'une enquête publique qui se tiendra du 24 janvier au 9 février 2017. Elle concerne l'aménagement en lotissement de la zone AU rue de Sarreguemines. Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné un commissaire enquêteur.

- **Lotissement** : les 14 parcelles constructibles doivent être raccordées au réseau de télécommunication d'ORANGE. La participation de la commune est de 1 401 € HT.

- **Travaux d'accessibilité** : à la maison lorraine, des investissements à hauteur de 2 452 € sont nécessaires. Une participation de la CASC, à hauteur de 1 022 €, est demandée.

- **Vente d'un terrain à bâtir** : un terrain communal situé rue Lamartine est cédé pour un coût de 56 758,50 €. Sa surface est de 8,55 ares.

- **Périscolaire** : le règlement est modifié afin de tenir compte d'une pénalité de 5 € qui sera appliquée en cas de non-conformité de l'inscription d'un enfant aux activités périscolaires.

### Séance du

**25 janvier 2017**

- **Tableau des effectifs** : ils sont 17 agents titulaires (dont 10 à temps plein) en service à la commune. Leur position statutaire a été revue suite à différents décrets publiés par l'Etat.

- **Emplois d'été** : 5 jeunes rouhlingeois ont été retenus pour rejoindre le service technique de la commune. Chacun effectuera 2 semaines de travail à temps plein (35 heures par semaine).

- **Papyloft** : le conseil municipal a accepté d'intégrer, dans la propriété communale, la voirie du papyloft et le terrain où se situe le réservoir de rétention des eaux pluviales. La société Sainte Barbe restitue ces 2 parcelles de terrain pour l'euro symbolique.

## entreprendre à Rouhling

### Mickaël et Stéphanie proposent le gîte et le couvert

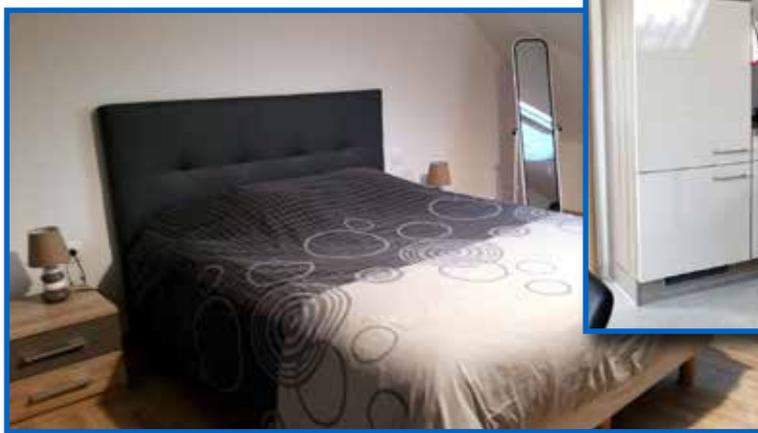
L'appartement est neuf, spacieux, lumineux et moderne. Tout le confort pour accueillir de une à huit personnes. La location peut concerner tout type de séjour : professionnel, familial, vacances et les durées sont à la carte. Toutes les pièces sont parfaitement équipées, les 3 chambres sont grandes et les lits sont faits à l'arrivée. Mme et M. GREBIL se sont mis en quatre pour accueillir superbement leurs hôtes.

Les tarifs sont à la nuitée, la semaine ou au mois...

A partir de 75€ la nuit pour 2 personnes.

N'hésitez pas à les contacter au 06 14 40 96 51 ou par mail à [stephanie.huard@wanadoo.fr](mailto:stephanie.huard@wanadoo.fr)

Adresse : 7 impasse Arthur Rimbaud  
57520 ROUHLING



### Bienvenue chez Hubert et Marianne

La famille GLADEL vous souhaite la bienvenue dans son gîte 3 étoiles, labellisé Gîtes de France.

Dans un écrin de verdure, ils seront heureux de vous recevoir au "Chant du Coq", maison individuelle pouvant accueillir 6 / 7 personnes.

Vous disposerez d'un grand séjour lumineux, d'une cuisine, de 3 chambres à coucher et d'une grande salle de bain.

Visiter leur site : [www.lechantducoq.fr](http://www.lechantducoq.fr)

Vous pouvez vous adresser directement aux propriétaires, domiciliés 11, rue du Vignoble, tél. 03 87 09 07 55.

Réservez également par mail, [reservation@lechantducoq.fr](mailto:reservation@lechantducoq.fr)



## Remise de dons aux Bouchons de l'Espoir

*Samedi 7 janvier 2017 a eu lieu la remise de dons à l'association des Bouchons de l'Espoir.*

Après la réussite de la veillée de Noël, l'AMAT a pu remettre un montant de **230€** grâce aux dons récoltés pour la distribution du vin chaud.

Le **service animation** a, quant à lui, remis un chèque de **232,35€** correspondant aux bénéfices dégagés par la vente des bricolages confectionnés par les enfants du périscolaire à l'occasion de leur premier marché de Noël ouvert aux parents d'élèves le 16 décembre dernier.



*Lors de la traditionnelle veillée "vin chaud" du 17 décembre 2016, la Maison des Arts et des Traditions a résonné aux chants de Noël entonnés par la nombreuse assistance.*



Remise des dons à M. BOUSENDORFER pour les Bouchons de l'Espoir

### La collecte des bouchons

: mi-décembre, un 3ème chargement de l'année a été expédié.

Auparavant ces bouchons sont triés par une vingtaine de bénévoles dans le local communal, place Boutiers Saint Trojan. Ils s'y retrouvent chaque **mardi et jeudi**.

Les bouchons en liège sont recyclés au Portugal, les bouchons en plastique en Belgique. Les bouchons et capsules en métal sont récupérés par un ferrailleur de Sarreguemines.

## Brioche de l'amitié

L'opération 2016 organisée par les membres du Ccas, avec la participation des associations et des élus, le 8 octobre, a permis de récolter la somme de **1 218,60€** versée en totalité à l'AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la région de Sarreguemines).



Merci à tous les bénévoles !

## Une photo.. Prisonniers de guerre parmi les Rouhlingeois

*Cette photo a été prise en 1944, peu de temps avant la LIBERATION. Elle représente un ensemble de rouhlingeois avec des PRISONNIERS DE GUERRE SERBES qui ont été affectés à des familles rouhlingeoises par les autorités militaires allemandes.*

Au printemps 1941, l'armée allemande avait envahi la Yougoslavie et ramené de nombreux prisonniers en Allemagne. Après avoir passé quelque temps dans des CAMPS, ils ont été affectés à des chantiers, industries, artisanats et à l'agriculture.

Les candidats à embaucher ainsi un prisonnier n'avaient pas d'autre obligation que de le nourrir. Il passait la nuit avec ses "collègues" dans un campement surveillé. A Rouhling un baraquement était affecté à cet effet, route de Grosbliederstroff, un peu plus bas que la Mairie actuelle.

Ces garçons n'étaient pas malheureux et jouissaient d'une grande liberté. D'une manière générale on peut dire qu'ils étaient pratiquement intégrés à leur famille d'accueil. Pour certains, le travail qu'on leur demandait ne leur était pas familier ; certains étaient instruits ou étudiants. Ils avaient appris quelques mots et phrases d'allemand lors de leur séjour dans les camps et se familiarisaient ensuite avec les «termes techniques» de leur environnement. Lorsque l'armée américaine s'approchait de Rouhling ils sont tous partis "CHEZ EUX" avec d'énormes problèmes de voyage mais beaucoup plus tard on a appris qu'ils étaient tous rentrés sains et saufs.

Quelques années après la guerre, des Rouhlingeois, par exemple M. Joseph PHILIPPE, sont allés leur rendre visite en Serbie !



### Légende de la photo

#### - En haut à droite :

1 Serbe appelé "Brando" en poste chez Gottfried GLADEL - Antoinette SCHWARTZ qui a épousé Etienne JUNG - né en 1936, elle est la seule personne encore en vie de cette photo. - Un Serbe appelé "Schida" chez Othon SPOHR.

#### - En haut de gauche à droite :

Joseph EBERHART (1902/1984) - Jean TONI (1882/1967) - Marcel FERSING (1911/1971) - Joseph PHILIPPE (1896/1988) - 1 Serbe appelé "Zozo" chez Pierre TONI - 1 Serbe appelé "Fada" chez Antoine EIDESHEIM et Marcel FERSING - 2 Serbes non identifiés.

#### - En bas à gauche :

Othon SPOHR (1907/1981) et le Serbe appelé "Negus" aussi chez Antoine EIDESHEIM et Marcel FERSING.

#### - Au milieu de gauche à droite :

Gottfried GLADEL (1912/1999) - Pierre TONI (1895/1970) - Antoine EIDESHEIM (1898/1955) - Nicolas SCHWARTZ (1895/1973) - A l'harmonica, un Serbe qui n'était pas embauché à Rouhling - Marie EBERHART qui a épousé Alfred JOLLY (1928/2007) - Un Serbe du nom de Njemaniak qui était chez Joseph EBERHART et chez Joseph PHILIPPE.

X X X

Cette photo témoigne d'un épisode étonnant où des prisonniers ont trouvé une famille d'accueil, loin de leur patrie dans une période fort trouble de l'Histoire. A noter qu'aucun prisonnier russe n'a été affecté à une famille mais, par contre, après la guerre, des prisonniers allemands, l'ont été.

**Le restaurant scolaire :** c'est plus qu'une simple cantine. Sur 137 élèves, 125 prennent le repas de midi. Un nouveau cuisinier Julien JANOT a pris ses fonctions. Il travaille avec des produits frais, provenant de producteurs locaux dans la continuité d'une cuisine familiale et innovante.

**Le comité de jumelage** a prévu un séjour à Bergtheim (Allemagne), commune jumelée avec Boutiers, du 15 juillet au 23 juillet 2017. Feront-ils un crochet par Rouhling à l'aller ou au retour ? Quoiqu'il en soit, ils seront les bienvenus.

**Les noctambules :** c'est vraiment une belle chorale, talentueuse. Elle s'est produite en octobre en l'église de Merpins le 15 octobre et le 21 et 22 janvier en région bordelaise avec l'orchestre de Saint Pétersbourg.



Marcel PHILIPPE et Jean Claude MOUROUX à Boutiers-Saint-Trojan devant le monument aux Morts

### Décès

Nous avons appris le décès de M. **Jean Claude MOUROUX** (71 ans) figure bien connue des Rouhlingeois, impliqué dans le jumelage entre les 2 communes. Sa maman, Antoinette Madeleine TONI, est rouhlingeoise. Après l'exode, elle est restée à BOUTIERS-SAINT-TROJAN. Elle a aujourd'hui 89 ans. Nous lui présentons nos condoléances.



Le jumelage entre Boutiers-Saint-Trojan et Rouhling date de 1992. Ci-dessus, les trois présidents successifs du Comité de Jumelage rouhlingeois : Bernard PHILIPPE (assis), Jean-Marie PHILIPPE (à droite) et Gérard BARKÉ (actuel président, en place depuis 2008).



Gérard BARKÉ, président du Comité de Jumelage et Jacques BRARD-BLANCHARD, viticulteur à Boutiers, à la foire Bio de GORCY (54), fin octobre

Vous pouvez vous procurer les produits bio de la Maison Blanchard (Pineau des Charentes, Cognac, Vin de Pays Charentais, Pur jus de raisin...) auprès de Gérard BARKÉ, 2, rue des Champs à ROUHLING, tél. 03 87 09 11 44.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

## la nouvelle CASC

### La nouvelle communauté d'agglomération

*La loi du 7 août 2015 portant « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » dite NOTRe, a imposé à la communauté de communes de l'Albe et des Lacs (CCAL) de fusionner avec une autre intercommunalité voisine. Raison : la CCAL avait moins de 15 000 habitants.*



Par arrêté préfectoral du 27 avril 2016 l'Etat demande à la CCAL dont la commune principale est Sarralbe et à la CASC dont la commune principale est Sarreguemines de se prononcer sur une éventuelle fusion.

Les communes concernées sont également invitées à donner leur avis. Dans un premier temps, le conseil municipal de Rouhling a émis un avis défavorable, estimant être insuffisamment informés sur un projet engagé dans la précipitation.

A suivi une période de réflexion où les élus des deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se sont rencontrés et ont travaillé afin de trouver une cohérence à une fusion entre 2 territoires qui avaient évolué différemment.

La loi prévoit que les 2 EPCI existants soient dissous et qu'une nouvelle communauté d'agglomération soit créée.

Le Préfet de la Moselle décide le 23 novembre qu'une nouvelle intercommunalité est issue de la fusion, elle gardera le nom de CASC et son siège sera à Sarreguemines, 99 rue du Maréchal Foch et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La nouvelle assemblée, issue d'une partie des 2 précédentes sera composée de 80 élus venant des 38 communes

qu'elle rassemble. Sarreguemines aura 22 sièges, Sarralbe 5 sièges, Grosbliederstroff 4 sièges..... Rouhling sera représentée par Jean KARMANN et Christine SPOHR. Toutes les communes ont au moins un représentant, c'est souvent le maire.

Le 12 janvier 2017 cette assemblée s'est réunie pour la première fois. A l'ordre du jour : l'élection du président, des vice-présidents, l'installation du bureau et délégation du pouvoir au président élu.

#### Sont élus :

Président ; Roland ROTH.

Vice-présidents : Céleste LETT, Jean KARMANN, Marc ZINGRAFF, Sonya CRISTINELLI-FRAY-BOEUF, Jean-Claude CUNAT, Jean-Claude KRATZ, Chantal LEGERON, Joël NIEDERLAENDER, Dominique LIMBACH, Jean-Bernard BARTHEL, Denis NILLES, Gaston MEYER, Nathalie STAUB, Hubert BOURING, Claude DECKER.

La nouvelle assemblée traitera des mêmes sujets qu'auparavant : le soutien à la création d'entreprises, les déchets ménagers, l'environnement, les équipements sportifs attachés à un établissement scolaire du 2<sup>ème</sup> degré, les crèches, la médiathèque, les pistes cyclables, le réseau haut débit, le golf, l'abattoir, le transport urbain, l'office du tourisme, l'office d'habitat à loyer modéré, etc...

Le Président a confié à Jean KARMANN, la délégation suivante : budgets, emprunts, fiscalité, prospective financière, assurances, comité technique et comité d'hygiène et sécurité et conditions de travail, gestion du golf de Sarreguemines-Rouhling.



## Robustiano dévoile sa vie à la bibliothèque

**M. Robustiano GARCIA a offert à la bibliothèque municipale le livre qui raconte sa vie depuis son plus loain souvenir jusqu'à aujourd'hui.**

Les bénévoles de la bibliothèque ont eu le plaisir d'accueillir dans leurs locaux la famille GARCIA (enfants et petits-enfants de Robustiano), Mme Estelle FERNANDEZ l'auteure de cette biographie, le maire et les adjoints. C'est avec beaucoup d'émotion que M. GARCIA a expliqué pourquoi il souhaitait faire ce don. Rouhlingeois depuis plus de 60 ans, il pense que nombreux sont ceux qui se retrouveront dans ce livre bourré d'anecdotes qui font revivre l'histoire difficile de sa famille dans son Espagne natale au moment des années 30, à la veille d'un conflit majeur mais aussi sous la dictature franquiste avant de retrouver le père réfugié en France, en 1949.

Mme BARBERO, au nom des bénévoles a remercié M. GARCIA, considérant qu'en racontant l'histoire de sa vie, il a aussi mis en avant le vécu de ces réfugiés qui ont fui, au péril de leur vie, un pays en guerre civile, espérant trouver en France, le réconfort et la sécurité.

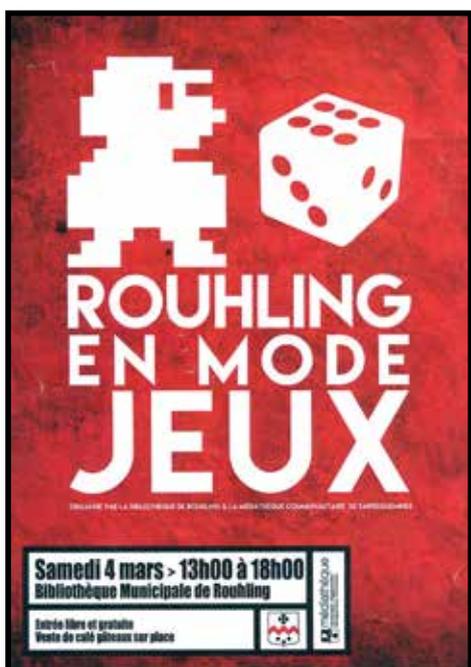
Robustiano, c'est le titre du livre, a été édité grâce aux enfants de M. GARCIA qui, en faisant ce cadeau à leur père, ont aussi reçu en héritage la mémoire d'une famille qui connaît maintenant ses racines.

Le livre peut être emprunté à la bibliothèque.



Le 20 janvier à la bibliothèque d'Un Monde à l'Autre - Robustiano GARCIA (assis au centre), à sa gauche l'auteure du livre

La bibliothèque est abonnée à certaines revues, dont :



Soyez nombreux, de tous âges, à jouer à toutes sortes de jeux à découvrir à la bibliothèque 13, rue Prévert. C'est gratuit.



### Megan Rodrigues quitte le service animation après 5 années riches d'expérience

*En reconversion professionnelle, c'est en septembre 2011 que Megan pousse la porte de la mairie, à la recherche d'un stage pour son CAP petite enfance. Elle en effectuera le début à l'école maternelle avant d'intégrer le service animation.*

Elle a ainsi découvert les rouages élémentaires de l'animation pour le jeune public en accompagnant les agents titulaires dans leurs activités quotidiennes. La voie est trouvée et Megan bénéficie d'un contrat aidé d'emploi d'avenir à compter de septembre 2013. Tout en étant animatrice pour la commune, le contrat aidé lui permet de s'inscrire à de multiples formations pour asseoir son bagage professionnel. Tout d'abord le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) obtenu en 2015, puis le BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) qu'elle a brillamment réussi en décembre 2016. Ces deux années de formation intensive lui ont apporté des connaissances solides en techniques d'animation et en pédagogie et lui ont permis de côtoyer également des publics variés à travers divers stages (enfants handicapés, adultes en réinsertion, personnes âgées). Mais sa préférence allant vers le public mineur, c'est auprès des enfants rouhlingeois qu'elle s'est épanouie en mettant en œuvre des projets comme la cuisine pour les adolescents, les activités éducatives complémentaires avec les plus jeunes ou en assurant la direction du centre aéré. Nul doute qu'aujourd'hui c'est une jeune femme plus affirmée, confiante, épanouie et expérimentée qui achève avec brio son contrat et à qui l'on souhaite une belle réussite dans son futur emploi.



Au marché de Noël, le dernier projet auquel elle a participé.

### Marché de Noël

*Pour finir l'année 2016, le service animation a proposé pour la première fois un marché de Noël aux parents d'élèves. Tous les animateurs, sous l'impulsion de Barbara MULLER, se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour proposer aux visiteurs de nombreux objets fabriqués main par leurs bambins.*

Les enfants ravis et grimés ont pu immortaliser ce moment en photo accompagnés de Mickey, Minnie et du Père Noël !

La participation de l'amicale du personnel communal a permis de profiter de bons gâteaux pour le goûter et d'un café ou d'un vin chaud pour se réchauffer. Enfin, c'est sous un soleil d'hiver rayonnant que la foule a pu applaudir les enfants très appliqués du périscolaire qui ont accompagné un chant, très originalement, en langage des signes.

Les bénéfices de la manifestation ont été remis à l'association des Bouchons de l'Espoir.



Les membres de l'Amicale du Personnel Communal ont assuré la restauration

# BAFA

Les jeunes, à partir de 17 ans, intéressés par le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) peuvent s'adresser à Xavier MULLER pendant ses permanences (le mercredi entre 11 h et 12 h), par tél. 03 87 27 28 51 ou par mail à [animations@rouhling.net](mailto:animations@rouhling.net).

La commune propose de financer cette formation à hauteur de 800 € ; en contrepartie le jeune effectue 30 jours d'animations bénévolement à l'occasion des centres de loisirs.

Dès 16 ans, il est possible de participer aux différents centres aérés organisés par le service Animation en qualité d'aide-animateur.

## Automnales sur le thème des sorciers

### *Bienvenue à l'école de sorcellerie !*

48 enfants se sont métamorphosés le temps d'une semaine de centre aéré en apprentis sorciers. Au programme, confection de baguettes, de balais et chapeaux avant de se lancer dans l'aventure ! Les sorciers en herbe se sont ensuite confrontés à l'art délicat des potions magiques, qu'ils ont pris bien soin de consigner dans leur grimoire ; puis ont participé à de nombreux jeux organisés par leurs grands maîtres sorciers. Enfin les parents sont venus assister à la remise des diplômes et partager un goûter ensorcelé.



## Elections du CME

*Le 12 décembre 2016 les classes de CM2, CM1 et CE2 ont procédé à l'élection des nouveaux membres du conseil municipal des enfants.*

Quatre listes se sont constituées, ils ont fait campagne à l'école entre le 3 novembre et le 10 décembre. Suite à cette campagne, ont été élus : **Matteo BARRA, Kevin FREY, Léane GRINVALT, Noah HOFFMANN, Maxence KONRATH, Kimany MULLER, Nina PHILIPPE et Emmeline SENS.**



Plusieurs projets leur tiennent à cœur, comme par exemple : la rénovation de la cour, la réfection des jeux de la cité, la création d'un site web dédié aux enfants de Rouhling, la mise en place de poubelles de tri publique... Ils auront l'occasion de proposer leurs idées au conseil municipal des adultes lors d'une réunion plénière.



Le 30 janvier, les jeunes élus, encadrés par Xavier MULLER, animateur, ont été reçus en mairie par le premier magistrat, Jean KARMANN, pour une visite des lieux.

Le maire a pris le temps de leur expliquer le rôle et les attributions du conseil municipal.

## Bilan des AEC Périodes 1 et 2 (sept-déc 2016)

*Pour la troisième année scolaire consécutive, la commune propose aux élèves scolarisés dans ses écoles de participer à des activités éducatives complémentaires quatre jours par semaine de 15h15 à 16h30.*

Le service animation a ainsi organisé des activités variées, toujours avec le soutien des associations du village : sportives, manuelles, créatives... il y en a pour tous les goûts !

Les enfants ont pu bricoler, cuisiner, jardiner, jouer, se creuser les méninges aux échecs, fabriquer des nichoirs et des mangeoires avec les arboriculteurs, s'entraîner avec le club de judo ou encore perfectionner leur style avec le tennis de table. L'activité la plus originale est sans aucun doute l'atelier de langage des signes animé par une maman d'élève. Tous ont rencontré un vif succès !

## Semaine multimédia

*Du 13 au 17 février 2017, 8 jeunes de la commune de Rouhling ont participé à une semaine autour de l'impression 3D.*

Ils ont modélisé des figurines sur le logiciel Blender pour ensuite les voir imprimer en 3D. Les jeunes ont également découvert l'univers du stop motion. En effet, ils ont réalisé plusieurs petits stops motions avec les objets imprimés. Des moments plus récréatifs leur ont été proposés, comme par exemple :

Une après-midi rétrogaming, une après-midi Troll Ball, une après-midi à la Médiathèque de Sarreguemines dans l'espace checkpoint.



## Centre aéré "Les Hivernales"

*Une quarantaine d'enfants des communes de Rouhling et Nousseviller ont participé à une semaine sur le thème "La légende de Jack Frost". Le centre aéré a été l'occasion pour les enfants de découvrir l'univers gelé et froid de Jack Frost "gardien du froid et de la glace". Ils ont apprécié Jack Frost à travers le film "Les cinq légendes".*

Divers ateliers ont éveillé leur esprit créatif, comme :

### **Fabrication de boules de neige :**

Les enfants, en équipe, ont fabriqué des boules de neige en pompon qui ont servi à une bataille de neige l'après-midi.

### **Expériences sur le froid :**

Ils ont confectionné de la neige à l'aide de mousse à raser et de bicarbonate de soude. Cette neige a servi au concours du plus beau bonhomme de neige et à différentes expériences avec des glaçons.

### **Atelier bricolage :**

Ils ont créé des étoiles des glaces en papier de soie et fabriqué un Paper toy de Jack Frost.

### **Après-midi sportives :**

Pendant la semaine les animateurs ont proposé différentes approches de jeux autour de la glace comme le Hockey, le curling, le jeu de piste et la bataille de neige.



La semaine s'est clôturée par une sortie à Zweibrücken au Family Aréna. Le matin les participants ont profité du mini-golf en salle puis ils ont expérimenté pendant deux heures les joies de la patinoire.

**"On n'avait pas de neige, mais on a des idées".**

## Ecole maternelle

Pas du tout impressionnés par la prestance de Saint Nicolas et la présence du Père Fouettard, tous les élèves ont interprété et mimé des chansons à leurs célèbres visiteurs. En récompense, un sachet de friandises attendu avec impatience !



Lundi 9 janvier, la classe des Petits-Moyens a préparé des galettes à la frangipane et à la compote de pommes. Les Petits-Grands ont réalisé les couronnes pour les rois et les reines qui trouveraient les fèves. Mardi 10 janvier, tout le monde a bien apprécié les galettes (surtout pour trouver la fève !) et les reines ont choisi leur roi et vice-versa !



## Cross de la CASC

*Le 14 octobre 2016, les classes de CM1 et de CM2 de l'école élémentaire de Rouhling ont participé au cross organisé par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines.*

Huit cents élèves ont participé à cette course. Deux élèves du CM2 de Rouhling se sont particulièrement distingués en obtenant la 2ème place ex-aequo au classement général : il s'agit de Alessio MARTINEZ et Rémy KOSTAKIS. Un élève de CM1, Rémy MASSING, s'est vu décerner le 2ème prix pour la confection du dossard. Enfin pour clore ce beau palmarès, l'équipe de garçons de CM2 a obtenu le 1er prix au classement par équipes et s'est vu remettre une magnifique coupe lors de la cérémonie de remise des prix. Bravo à tous les élèves qui ont participé !

## Ecole élémentaire



### La divagation des chiens

*Après avoir entendu diverses remarques et plaintes, le maire a pris un arrêté qui règlemente la divagation des chiens en agglomération et dans les espaces publics.*

Ainsi, les maîtres devront tenir en laisse les chiens, quelle que soit leur taille, dans les rues de la commune et dans les lieux publics comme les écoles ou l'espace des jardins ouvriers.

Rappelons que les maîtres doivent veiller à ce que leur chien ne dépose pas de déjections (sinon le maître doit les ramasser), qu'il n'aille pas dans les lieux privés ou loués. Certaines races de chiens doivent être muselées.

### Déchetterie mobile ?

*Un riverain de l'avenue de la Paix fait remarquer que des automobilistes qui se rendent à la déchetterie rue de Sarreguemines répandent sur la voirie une partie du contenu de leur remorque.*

Il faut attirer l'attention de tous que les remorques qui sont admises en déchetterie doivent être correctement remplies et de préférence bâchées. Il peut être dangereux de perdre une partie du contenu et par ailleurs pas agréable pour le riverain ou les services municipaux qui, par sécurité, en font le ramassage.

### Cimetière : renouvellement des concessions

La commune accorde des concessions trentenaires. Les titulaires ou leurs ayants droit doivent les renouveler au tarif en vigueur au bout de 30 ans. A défaut de paiement, le terrain ou la cellule funéraire concédé, fait retour à la commune.

Toutefois les concessionnaires ont **deux ans** pour user de leur droit de renouvellement. Au-delà de ce délai, la commune reprend possession des lieux et peut en disposer. Les restes sont réunis pour être déposés dans l'ossuaire, les cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir. Un délai de plus de cinq ans après la dernière inhumation doit être respecté.

### Rentrez votre conteneur de déchets ménagers !

*Le jeudi matin, de bonne heure, les éboueurs de la CASC viennent "collecter" les sacs bleus, verts et orange qui sont dans les conteneurs présentés sur le trottoir.*

Ces poubelles à roulettes doivent ensuite rejoindre l'espace privé. Ainsi, dans la résidence Pasteur, les locataires doivent les rentrer dans le local en cave prévu pour les entreposer. Idem pour les locatifs de la rue des Alizés.

Rappel : le nom du locataire doit figurer sur le conteneur.

### La réserve opérationnelle

*Le 16ème bataillon de chasseurs dont les quartiers sont à Bitche souhaite renforcer les effectifs de sa compagnie de réserve.*

Le chef de corps s'adresse à toute personne (homme ou femme) de moins de 36 ans souhaitant bénéficier d'une formation adaptée et progressive.

C'est l'occasion de vivre une expérience personnelle et humaine exaltante, enrichissante et valorisante.

Etre réserviste c'est détenir le statut de militaire pendant les périodes de service, souscrire un contrat rémunéré de 1 à 5 ans renouvelable, suivre un entraînement militaire, participer à des missions d'intérêt national.

#### Conditions :

- avoir la nationalité française,
- être âgé d'au moins 17 ans,
- être médicalement apte,
- être en bonne condition physique et mentale,
- avoir effectué sa journée défense et citoyenneté (JDC),
- jouir de ses droits civiques,
- réussir l'entretien et les tests de sélection.

#### Contacts :

**16e bataillon de chasseur**  
**Cellule Recrutement**  
**BP 30090**

**57234 BITCHE Cedex**  
**tél. 03 87 06 35 27**

e-mail : cellule-recrutement.16bc@outlook.fr

### L'arborétum

Après avoir conforté les arrivées d'eau claire, il est décidé de faire des travaux d'amélioration du ruisseau qui traverse l'arborétum. L'entreprise KLEIN a été retenue. L'objectif : avoir toute l'année de l'eau arrivant à la case.

### La forêt

En 2017, il n'est pas question d'ajouter des plans.

Par contre, **des travaux de coupes** pour "éclaircir" la plantation existante **sont prévus prochainement.**

## Zéro phyto

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides.*

Fini le recours aux produits chimiques pour entretenir les parcs et jardins communaux. Les agents des espaces verts devront s'adapter et apprendre à travailler différemment. Un plus pour leur santé, pour l'air ambiant et pour les sols. Il y a deux exceptions à la règle. Ce sont les **terrains de sport** et les **cimetières**, les endroits qui sont très difficiles à entretenir à l'heure actuelle sans produits **phytosanitaires**.

Ce quotidien, sans produit chimique, n'est pas nouveau à Rouhling puisque le service technique désherbe manuellement les massifs de fleurs ou de vivaces puis utilise le paillage pour éviter la repousse.

En 2020, cette interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires devrait être étendue aux particuliers.



environnement

## Fleurissement 2017

*La commission devait passer cette année pour confirmer (ou non) l'octroi du label "une fleur".*

La commune a demandé le report de ce passage en raison des travaux qui seront engagés en façades de mairie et dans l'avenue de la Paix. Les services techniques sous la houlette de l'adjoint Bernard HENTZ vont néanmoins faire évoluer l'existant : en particulier le massif place de la mairie et les espaces fleuris de l'arborétum.

On parle aussi d'apparitions de légumes parmi les fleurs. A voir...



Massif réalisé par les services techniques avec des plants issus de leurs propres semis

## Fleurissement : 19<sup>ème</sup> concours communal

*Une réception a rassemblé le 5 décembre au foyer Saint-Etienne les lauréats du concours communal de fleurissement.*

**Premiers prix** : MM HEN et ROUGET dans la catégorie "Balcons fleuris", Mme Valérie DORA dans la catégorie "Petits pavillons", M. et Mme Martin ADAM dans la catégorie "Jardins fleuris" ; l'EHPAD Les Alisiers dans la catégorie "Commerces fleuris", et M. et Mme Jean-Claude HENTZ dans la catégorie "Maisons fleuries".

Une vingtaine de lauréats ont également été primés et encouragés dans leurs efforts.

Les invités ont été honorés par le premier magistrat, M. Jean KARMANN, et par le délégué du conseil municipal en charge du concours, M. Laszlo DORA, qui ont notamment salué la présence de Mme Rafika MEDJAOUI,

directrice de la maison de retraite Les Alisiers et de M. Jean-Paul MERLO, directeur général de la SNI Sainte Barbe qui soutient financièrement ce concours. Cette réception est l'occasion pour la commune d'encourager les efforts des habitants qui contribuent à l'embellissement de la localité et améliorent le cadre de vie des Rouhlingeois. Félicitations à tous !



### L'entreprise **SCHREIBER** primée par l'AGEME

*L'agence pour l'Expansion de la Moselle Est dans le cadre de sa soirée MANAGER 2016 a remis à la Société SCHREIBER de Rouhling le Trophée des Entreprises de Moselle-Est.*

Elle récompense l'expansion d'une société familiale qui depuis 3 générations a développé son expertise en matière de menuiserie extérieure et intérieure, d'agencement de bureaux et magasins et plus récemment dans la réalisation de maisons à ossature bois.

Mme Martine SCHREIBER, co-gérante de l'entreprise



### Passage de relais à l'EHPAD

A la maison de retraite, Hadda CHERRAJ, gouvernante unanimement appréciée, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle.

C'est madame Cathia PIANETTI qui a pris la relève à ce poste important de gouvernante qui est en quelque sorte le bras droit de la directrice Mme MEDJAOUI.

Bonne chance à toutes les deux dans leurs nouvelles fonctions.

### Les **secrétaires** de mairie en formation avec leur trésorier

**Dématérialisation, facturations électroniques dès le 1er janvier et opérations de fin d'année obligent la trésorerie et les secrétaires de mairie à travailler en symbiose pour respecter les dates butoirs imposées en fin d'année.**

A la demande de Serge KAWKA, comptable du trésor et chef de poste à Sarreguemines, Jean KARMANN, maire de Rouhling, a mis à disposition la salle du Centre d'Initiation aux Arts du Cirque où s'est tenue, le 14 octobre 2016, une matinée de formation organisée par la trésorerie de Sarreguemines. Pas moins de qua-

rante secrétaires, adjoints, directeurs de service des communes environnantes ont répondu à l'invitation de leur trésorier.

Opérations de fin d'année et dématérialisation des dépenses étaient à l'ordre du jour. Après près de 3 heures d'échanges studieux, M. KAWKA a conclu en se disant satisfait du travail de ses collaborateurs et de celui des gestionnaires des communes qui ont obtenu l'honorable note d'indice de qualité des comptes locaux tout proche de 17/20.



## Le Plan Local d'Urbanisme à Rouhling

*Plus communément appelé PLU, ce document fixe les dispositions applicables en matière d'urbanisme sur le territoire de la commune.*

Chaque commune dispose d'un tel document, les services de l'Etat, par l'application de la loi, souhaitent qu'il devienne intercommunal.

Pour l'instant, il est possible d'y déroger si 25% des communes s'y opposent et si elles représentent au moins 20% de la population.

Le PLU est composé de 2 pièces essentielles :

- ❑ le plan de zonage qui partage le territoire de la commune en différentes zones constructibles ou non,
- ❑ le règlement qui détaille les dispositions applicables dans les différentes zones.

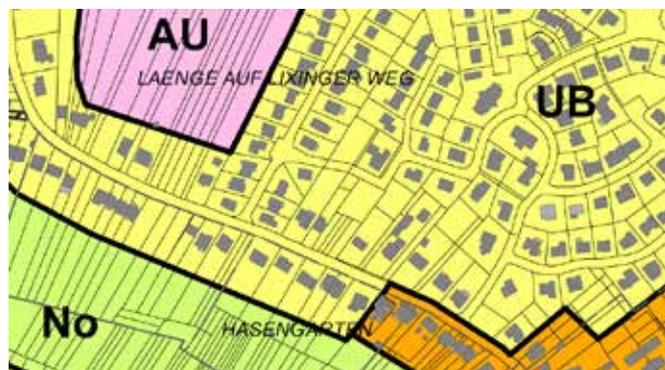
Le conseil a souhaité apporter **quelques modifications** mineures au P.L.U. adopté en 2005 afin de répondre à un certain nombre de préoccupations :

- être en conformité avec un schéma de cohérence territoriale (SCOT), sorte de PLU, adopté pour tout l'arrondissement de Sarreguemines,
- respecter les dispositions des lois dites GRENELLE I et II et la loi ALUR qui a suivi et qui insistent notamment sur les économies en matière de surfaces bâties (terrain à bâtir plus petits) et sur les économies d'énergie consommée que ce soit la chaleur ou l'électricité.

Le plan de zonage a été peu modifié. Notons qu'une zone à urbaniser (AU) est devenue une zone urbaine (U) car entièrement occupée.

Quelques explications :

Les zones U (urbaines) sont destinées à l'habitation ou au commerce sous conditions.



### LES ZONES U

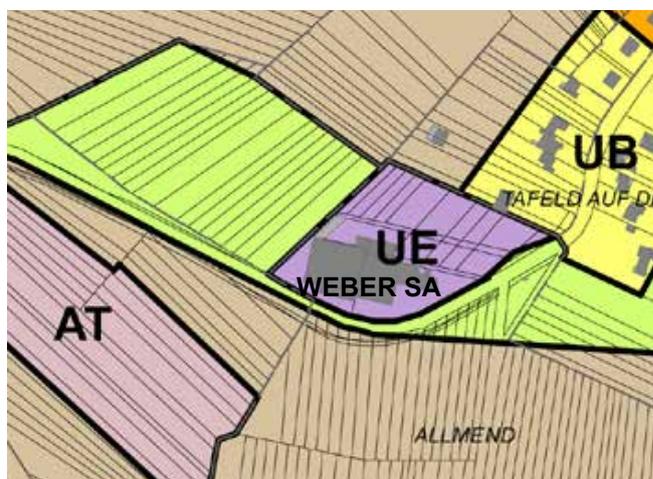
Les zones U (urbaines) sont destinées à l'habitat.

La zone UA couvre la partie la plus ancienne de Rouhling, la zone UB a un caractère résidentiel plus récent, la zone UC a vocation à accueillir un habitat collectif (la cité Pasteur), la zone UE couvre les activités économiques (entreprises) en zone artisanale par exemple, la zone UL concerne les sites de loisirs et de sports, la zone Up permet d'accueillir des services publics (tel que la maison de retraite).

Les zones AU sont destinées à être urbanisées dans le futur. Elles permettent des projets d'aménagements tels que les lotissements initiés par la commune ou un aménageur privé.

La zone A est protégée en raison de sa vocation agricole, c'est le support de l'activité agricole de la commune. Les constructions autorisées seront liées et nécessaires à une exploitation agricole, elles pourront concerner le tourisme vert (gîtes ruraux ou fermes auberges).

Un secteur AT a été déterminé. On pourra y développer un camping.



LES ZONES N sont des zones naturelles qui ont essentiellement un aspect paysager. On pourra néanmoins y développer des cultures "durables" dans le cadre d'une activité agro-écologique.

La zone NL concerne le secteur couvert par le golf et la zone naturelle protégée.

La zone NJ est celle des jardins ouvriers.

La zone NF concerne la forêt communale.

Le détail des dispositions, en particulier celles qui sont liées à la constructibilité sont dans le règlement qui est un document consultable en mairie.

La loi ALUR prévoit qu'à compter du 27 mars 2017 le PLU devienne intercommunal. **Le conseil municipal a dit qu'il s'opposait à ce transfert à la CASC**, souhaitant continuer à maîtriser l'urbanisme au niveau communal. La loi ne s'imposera pas si 25 % des communes de la CASC prennent la même position.

## les vœux du maire

### ...des vœux et des médailles

*A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité avait réuni une nombreuse assistance pour la traditionnelle cérémonie des vœux.*

C'est le 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Jean-Luc EBERHART, qui a introduit cette soirée en présentant, au nom de tout le conseil municipal, ses meilleurs vœux au maire Jean KARMANN, mais aussi à toutes les personnes présentes, saluant en particulier le député-maire Céleste LETT, les adjoints honoraires, les sapeurs-pompiers, les responsables d'associations et notamment les bénévoles de la maison lorraine, de la bibliothèque et de l'arborétum. Il a également remercié de leur présence les acteurs économiques : responsables d'entreprises, de commerce, de service qui dans la commune créent des emplois et sont partenaires de la municipalité. Jean-Luc EBERHART a ensuite présenté le bilan de l'année, mettant en avant le volontarisme en matière d'investissement malgré des ressources financières en baisse.

A son tour, le maire a présenté ses vœux à l'assistance, annonçant une année 2017 dans la continuité de la précédente avec la poursuite des investissements engagés dans le domaine de la voirie et en matière de bâtiments : l'isolation extérieure de la mairie et les réalisations à l'arrière de la maison des Arts et Traditions.

C'est le personnel communal qui tout d'abord est mis à l'honneur : Mme Jacqueline CLEMMER qui a été promue ASEM principale de 2<sup>ème</sup> classe. Puis vinrent les médailles d'honneur départementales et communales ; en argent pour Laurence TONI, rédacteur, et Pierre KLEIN en fonction depuis plus de 20 ans. En or pour Béatrice LOUTZ, attachée principale, secrétaire de mairie depuis 1980 pour plus de 37 ans de fidélité à sa commune.

Le capitaine honoraire Lucien FEICHT a ensuite été honoré par ses pairs en recevant la médaille du mérite fédéral pour son engagement et ses performances sportives. C'est le commandant Patrick DENISAN qui

lui a remis la distinction. Enfin le député-maire Céleste LETT a remis, au nom de l'Etat, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Marcel PHILIPPE qui, depuis 55 ans et aujourd'hui encore, a fait preuve d'un bénévolat exemplaire dans de nombreux domaines. Une soirée ponctuée par des prestations musicales de qualité des jeunes de l'association Touche Musique de Grosbliederstroff.





### Conseil de Fabrique



#### Restauration de la croix au cimetière

Les bénévoles du Conseil de Fabrique ont restauré la croix centrale érigée en 1939 au cimetière communal à l'exemple de leurs prédécesseurs en 1998. Néanmoins, la tâche a été plus complexe devant une croix du Christ à remplacer. La menuiserie Schreiber de Rouhling a souhaité contribuer à cette action en fabriquant la nouvelle croix. Le 2 novembre, Eric SCHNEIDER, curé de la communauté des paroisses, a béni la nouvelle croix tout en saluant la conjugaison des belles actions pour la mise en œuvre, en présence des nombreux paroissiens commémorant leurs défunts.

### Amicale des Elus et Anciens Elus

*Ils se sont retrouvés en bibliothèque pour faire le bilan de leur activité en 2016 et à prévoir les sorties 2017.*

Le 15 juin prochain, est programmé un déplacement à Strasbourg au Parlement Européen à l'invitation de Nathalie GRIESBECK (député européen). Ils ont aussi manifesté le souhait de visiter les installations du Sydeme afin de voir comment les déchets ménagers sont traités, donc valorisés.

La cotisation de 20 € est à faire parvenir à Mme BARBERO, trésorière.



### La crèche de Noël

Comme chaque année, il faut l'intervention de l'équipe des bénévoles pour la création de la crèche. Après une après-midi de travail, nécessitant le montage de la structure avant l'habillage et l'ornement suivis de l'installation de tous les sujets dont certaines œuvres telles le moulin à vent et à eau réalisés par un artiste local, les bénévoles livrent leur travail aux paroissiens et, à tout un chacun au détour d'une visite. La crèche a été au centre de la célébration lors de la messe de Noël, le 24 décembre à 23 heures.



## Club de Loisirs / Club du 3<sup>ème</sup> Age

*Le Club du 3<sup>ème</sup> Age - Loisirs a tenu son assemblée générale devant une assistance nombreuse de ses membres, et en présence de M. Jean KARMANN, maire, M. Jean-Luc EBERHART, 1<sup>er</sup> adjoint et M. Michel ROUCHON, adjoint chargé de la vie associative.*

Le comité sortant a été réélu dans sa quasi-totalité. L'émotion a été palpable dans la salle lorsque la présidente sortante, **Mme Marie-Madeleine BARBERO** a annoncé que, pour des raisons de santé, elle ne souhaitait plus reprendre la présidence en 2017.

Elle a ensuite fait l'historique du Club créé en 1981 et dont la 1<sup>ère</sup> présidente a été Mme Jeanne KARMANN. Les membres se réunissaient alors dans une salle de l'école primaire.

**A partir de 1986, Mme BARBERO a été élue à la tête du Club.**

Mme BARBERO a été longuement applaudie par l'assistance. Durant ces 30 années, Mme BARBERO n'a jamais ménagé sa peine, agissant toujours pour le bien du Club, pour nos "aînés".

Grâce à sa compétence, à son dynamisme et à son dévouement, elle a

su faire évoluer, en créant des sections nouvelles en plus des après-midi "retrouvailles et jeux de société des aînés", à savoir broderie et bricolage, gymnastique douce, scrabble, yoga, taï chi, ouvrant aussi la porte à des membres plus jeunes, même aux enfants, la bibliothèque fonctionnant alors dans le local du club.

Elle a également su animer, organiser des fêtes, des

repas, des bals, des carnivals, des sorties, ainsi que des stages (informatique, mémoire, équilibre...).

Avec quelques membres, elle assure également la gestion et l'animation de la bibliothèque municipale. Et le club participe activement au périscolaire et aux estivales.

Que de travail au fil des ans, toujours réalisé dans la discrétion et avec le sourire ! Que Mme BARBERO en soit remerciée comme elle le mérite !

De chaleureux remerciements aussi à son époux

Manuel, qui, sans jamais avoir été élu au comité, a rendu d'innombrables services au Club, durant ces 30 années. Marie-Madeleine et Manuel, un bon tandem, la "tête" et les "jambes" !



Le comité a élu à l'unanimité Mme Alda KAUSCHKE à la Présidence.

Ainsi la relève est bien assurée.

Mme BARBERO a été promue Présidente d'Honneur. Elle restera sans nul doute très active au Comité et gardera la responsabilité de la bibliothèque.

Fleurs et cadeaux lui ont été offerts par les membres des différentes sections.

## Association Culturelle et Sportive

*Pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive "La troupe de la Bonne Humeur" s'est produite à Rouhling les 4 et 5 février derniers.*

Situations cocasses et quiproquos ont provoqué de nombreux fous rires pendant la représentation intitulée "**Drei Engle fa de Ferdin**".

Le public ravi a applaudi le talent des comédiens avec beaucoup d'enthousiasme. Bravo à tous !



### Rouhling Inter-Associations : calendrier des manifestations

*Devant les représentants de la municipalité, le président Michel ROUCHON a réuni les membres et délégués des associations adhérentes de Rouhling Inter Association le 31 janvier à l'Espace culturel et sportif. Il a également dévoilé le planning des manifestations pour l'année 2017.*

Les 3 grandes salles communales sont très fréquentées par les associations locales ; 40 réservations en dehors des activités hebdomadaires habituelles.

La salle omnisports est moins utilisée en raison d'une baisse d'activité du Tennis Club : une étude sur l'avenir de cette salle est en cours.

Il a dressé le bilan des manifestations et investissements réalisés en 2016 ; la principale action ayant été la journée caritative au profit "des Bouchons de l'Espoir". Les salles accueillent des activités hebdomadaires très variées : culturisme, gym, danse, judo, tae bo, jujitsu, tai chi, yoga, tennis, tennis de table, zumba, mais également travaux manuels, scrabble, poterie, jeux de société, etc...

Les nombreuses activités proposées dans le cadre du périscolaire par des associations adhérentes à RIA, remportent un énorme succès auprès des enfants ; un bilan très encourageant pour l'avenir.

Une année chargée en animations s'annonce avec notamment durant le 1<sup>er</sup> trimestre : carnaval des enfants le 12 février, bal rétro le 5 mars, journée Eveil Judo le 18 mars, repas des anciens le 8 avril, chasse aux œufs le 14 avril, brin d'aillet et marche populaire le 1<sup>er</sup> mai, repas dansant du tennis de table le 13 mai, kermesse des écoles le 23 juin, gala de danse le 24 juin, journée familiale de la Joyeuse Pétanque le 25 juin et repas de la Saint Jean le 25 juin.

Le comité est composé de 9 membres : Michel ROUCHON qui entame sa 13<sup>ème</sup> année en qualité de président de l'association ; Rolande STABLOT, vice-présidente; Lucie PIOTROWSKI, trésorière ; Laszlo DORA, trésorier-adjoint ; Alfred CASAGRANDE, secrétaire ; Michel FEICHT, secrétaire-adjoint ; Fatima KROUR, Mireille THILL et Laurence CASAGRANDE, assesseurs.



### Association des Jardins Ouvriers

L'Association et la commune se sont réunies pour aborder l'évolution de l'espace des jardins ouvriers. Les cabanons supprimés pour cause de futur lotissement sont démontés pour être remontés plus loin. La commune prend en charge les dalles béton. La réflexion est lancée à propos d'un espace jardin partagé qui profiterait à tout le monde. Reste à trouver l'endroit.

Le président rappelle à tous ses membres et autres que les nouvelles feuilles de plants potager 2017 sont disponibles à la boulangerie Mayer de Rouhling depuis le 8 janvier.

## Club de Tennis de Table

*Des entraîneurs et des joueurs expérimentés encadrent les équipes qui participent aux compétitions du championnat de Moselle.*

La 1<sup>ère</sup> phase de ce championnat s'est achevée en décembre. L'équipe 1 (Roger DOLO, Denis DOLO, Kévin ROHRBACH, Mickaël ERB) s'est classée 3<sup>ème</sup> de son groupe en championnat D2 à une marche de la montée en D1. Les 2 équipes qui sont en championnat D3 ont fini au milieu du classement.

La 2<sup>ème</sup> phase a repris en janvier 2017.

L'équipe 1 a fait match nul (7 à 7) avec Forbach puis a battu Saint-Avold 10 à 4.

L'équipe 2 (Gérard WEBER, Richard SCHLICH, Kévin HAMM, Amélie KLAM) a gagné 8 à 2 contre L'HOPITAL et perdu 9 à 1 contre MORSBACH.

L'équipe 3 (Michel FEICHT, Denis RENAUX, Manon DALLEM, Jean CIESLA) a perdu son 1<sup>er</sup> match contre SAINT-JEAN-KOURTZERODE.

Du tennis de table pour les enfants et les adultes loisirs.

Les enfants sont accueillis le vendredi de 18 à 19 h.

Les adultes, les lundi et vendredi de 19 à 21 h.

Les licenciés s'entraînent les mardi et jeudi de 19 h à 21 h.

Rappelons que le club évolue dans la salle dite CIAC (des arts du cirque) et que tout nouvel arrivant est le bienvenu.

L'association, pour financer ses activités, organise une soirée "repas dansant" le 13 mai 2017. Le président est M. Roger DOLO.



L'équipe qui a affronté Morsbach en Coupe de la Mirabelle a perdu 7 à 2 sans démeriter.

## Association des Parents d'Elèves

Le 12 février, les enfants se sont "éclatés" au carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves.

## Association des Arboriculteurs

*A l'occasion de leur assemblée générale, les arboriculteurs ont démontré leur bonne connaissance de la culture biologique arboricole. Le verger bien qu'insuffisamment entretenu par certains propriétaires d'arbres est un écosystème de qualité où flore et faune trouvent un équilibre naturel.*

La production de jus de pomme a été petite en quantité en 2016, mais la qualité est toujours là. Un produit 100 % fruits, donc sans aucun ajout, qui a fait l'objet d'un contrôle par un laboratoire. Aucun reproche n'a été formulé.

L'association reconduit en 2017 ses animations traditionnelles au profit de la maison de retraite, des écoles, du périscolaire et bien sûr la fête patronale du 6 août 2017.

Le comité composé de 15 membres, compte 2 nouveaux membres : MM CHAMBELLANT et MICHEL. M. Laszlo DORA est reconduit comme président.



### La section **JSP** au stade Saint-Symphorien

A l'occasion du partenariat entre le FC Metz et le Service départemental d'incendie et de secours, le conseil départemental de la Moselle a décidé d'offrir des places aux sections JSP de la Moselle lors des matchs FC Metz-Bordeaux et FC Metz-OGC Nice.

C'est ainsi que 100 places par match ont été distribuées sous forme de tirage au sort.

Les sections d'Audun-le-Tisch, Bitche, Rohrbach-les-Bitche, Rouhling et Sarreguemines ont pu participer au Match contre Nice le dimanche 23 octobre. Malgré leur fervent soutien, les grenats se sont inclinés sur le score de 4-2.

La section remercie le Conseil Départemental pour cette initiative.



### Tennis Club de Rouhling

#### Le traditionnel tournoi

Très belle édition des tournois de tennis Hiver de Rouhling catégories Senior, 35+ et 45+, avec **plus de 130 joueurs et joueuses**. Nous avons pu assister à de très belles finales avec des joueurs classés en seconde série.

La qualité des matchs est à souligner. Les vainqueurs :

Dans la catégorie **Senior femme** : Pauline GERARD du Tennis Club de Sarralbe.

En catégorie **Senior Homme** : Jérôme FRANCOIS du Tennis club de Reding.

En **35+**, Vincent KERN du Tennis club de Reding.

En **45+**, Christian GOEPFER du Tennis Club de Sarreguemines.

#### Nouvelles du club

Horaires des entraînements pour les jeunes :

- lundi 16h45 18h :  
entraînement jeunes débutants.

- lundi 18h00 19h :  
entraînement jeunes compétition.

- mardi 18h00 20h :  
entraînement adultes.

#### Tarif saison :

Une inscription enfant : 80€ (licence 20€ + entraînement inclus).

Deux inscriptions enfant : 75€ par enfant.

Ce prix comprend la licence, les entraînements enfants, l'accès libre aux courts de tennis extérieurs et sous surveillance d'un adulte dans la salle omnisports.

Cotisation adulte à l'année comprenant l'accès libre aux

quatre courts de tennis est de : 80€ dont la licence à 29€. Pour toute nouvelle adhésion ou information prenez contact avec Sandrine DOMINI au 06 16 26 05 82 ou Alain BORDE au 06 76 84 25 22.



**J. LOIBL**  
AMBULANCES  
TAXIS

4, rue Hallingen  
Zone Artisanale  
57520 ROUHLING

03 87 98 80 80

*Confiez-nous votre santé,*

*Nous vous confierons notre Sérieux*



FERME GLADEL  
Vincent GLADEL  
11, rue du Vignoble  
57520 ROUHLING

07 68 06 23 99

Ferme  
Gladel



**Vente au particulier :** côte de boeuf, rumsteak, filet, steak, roulade, bourguignon, faux filet, haché de boeuf, pot au feu, etc...

**Troupeau de race limousine** nourri d'herbe et de céréales produites à Rouhling, sans produit chimique.



**COLAS Nord-Est**  
Centre de Sarreguemines  
12 rue François Jolly  
57208 Sarreguemines  
03 87 98 92 70  
sarreguemines@colas-ne.com



**Nord-Est**

*La route avance*

# Dates à retenir :



Bal rétro  
Le 5 mars à 14 h 30  
A l'ECS



Repas des seniors  
Le 9 avril à 12 h  
A l'ECS



Marche populaire  
Le 1er mai à 14 h  
Au stade



Kermesse des écoles  
Le 23 juin à 13 h  
Salle omnisports



Mars	05	Bal rétro	Club de Loisirs	14h30	ECS
	18	Journée Judo Eveil	Judo Club	14h00	CIAC
	24	Relais Parents Assistants Maternels		09h00	ECS
Avril	04	Collecte de sang	EFS	15h00	ECS
	09	Repas des seniors	Commune	12h00	ECS
	10	CLSH Les Printanières du 10 au 14 avril	Ria Animations	08h00	ECS
	14	Chasse aux oeufs	APE	10h00	Verger
Mai	01	Brin d'aillet	Comité de jumelage	08h00	ECS
	01	Marche populaire et repas	USR	14h00	Stade
	13	Soirée dansante	Tennis de table	19h00	ECS
Juin	23	Kermesse des écoles	APE	13h00	SO
	24	Gala de danse	ACS	15h00	ECS
	25	Journée familiale	Joyeuse Pétanque	08h00	ECS
Juillet	04	Collecte de sang	EFS	15h00	ECS
	10	CLSH Les Estivales du 10 juillet au 4 août	Ria Animations	08h00	ECS
	15	Fête Nationale avec feux d'artifices	Amicale des sapeurs-pompiers	20h00	ECS
Août	06	Fête Patronale avec vide-grenier	Association des arboriculteurs	08h00	Place Boutiers